



COLLECTIF CLUBS MOUCHE 31

Compte rendu de l'Assemblée générale
En date du 27 mai 2026

N° Enregistrement Préfectorale : w313009797

Muret le 29/05/2026

Assemblée générale ordinaire

- Rapport moral et d'activité :

L'Assemblée Générale s'est tenue cette année à 20h30 dans la salle Mermoz 1 à Muret.

Le président remercie tous les membres présents et précise que nous avons beaucoup d'excusés ou il faudra peut-être avancer la date de notre AG au mois d'avril.

Il expose le bilan moral et d'activité de l'année 2025 et tient à remercier tous les bénévoles qui se sont investis depuis plusieurs années, que ce soit dans l'organisations des salons, manifestations, commissions ou nettoyage des cours d'eau.



-Soirée Rise festival le 28 mars 2025 ;

Tous les bénévoles du CCM31 étaient invités à cette soirée où les films nous font rêver dans des lieux sublimes avec de magnifiques poissons....

Comme pour les années précédentes le CCM31 a payé les rafraichissements lors de cette soirée

Participation au Forum des associations le 7 septembre 2025 ; c'est intéressant pour rencontrer des pêcheurs et les diriger vers les clubs ou nous avons d'ailleurs fait éditer des cartes de visites....



Le dossier pour la participation en 2026 a été reçu et est à renvoyer avant le 5 juin.

-Suite à l'étude de Scalimétrie et la dernière réunion du Copil(Comité de Pilotage) du 17 avril , le protocole d'accord avec la fédération 31 signé le 19 septembre 2025 ; la maille est passée à 25cm sur la Garonne.

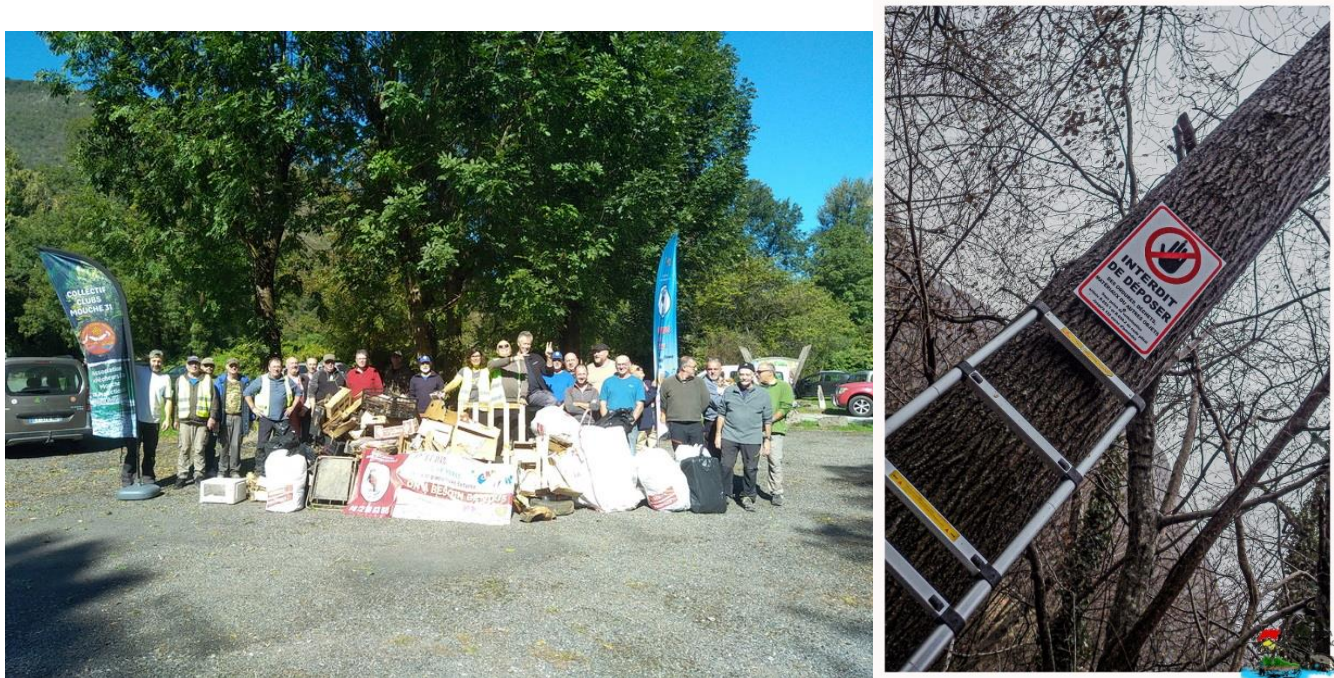
L'arrêté préfectoral 2026 est conforme mais il a fallu demander le changement des panneaux qui étaient restés à 23cm.



-Nettoyage des berges de Garonne le 11 octobre 2025.

Un grand merci aux participants ; quelques bénévoles des 2 AAPPMA Marignac et Loures Barousse, CCM31 et Team River Clean mais très peu de locaux malgré les annonces sur les réseaux sociaux.

TRC a payé le café et le CCM31 a payé à moitié le casse-croûte avec l'AAPPMA de Marignac .



En accord avec l'AAPPMA , des panneaux « interdit de déposer des ordures » ont été posés par des bénévoles .

L'édition 2026 est proposée pour le samedi 17 octobre 2026.en espérant une nouvelle fois la participation de certains...

Le président revient sur la Journée des bénévoles au réservoir des Bonnets avec une bonne participation et bonne ambiance malgré le froid ! un repas chaud avait été prévu a cet occasion.



- Il revient également sur les réunions préparatoires au salon 2026 pour organiser les activités et les contributions des partenaires Picto, au ver à soie, l'atelier cathare, etc... qui s'est tenu les 7 et 8 février 2026.

Il tient encore à remercier l'implication de chacun ou maintenant ce salon est connu en France comme en Europe comme un salon incontournable.



- Notre participation à la cartographie des cours d'eau ; 7 fossés ont été remontés en cours d'eau grâce à l'action menée.

Le président rappelle aux adhérents qu'il faut absolument répondre aux enquêtes publiques qui sont très importantes, même avec une phrase (ex : je suis contre le détournement de l'eau d'un cours d'eau ou le projet de microcentrale), et faire circuler. A améliorer absolument en 2026.

FNE et ANPER sont porteurs des dossiers au titre de leur agrément Association de Protection de la Nature ; le CCM31 transmet des informations importantes dans la construction des dossiers.

- **Rapport financier**

Notre trésorier (absent excusé) présente par la voix de notre président le bilan 2025, des échanges et interrogations se poursuivent, ou les lignes d'attributions sont détaillées, avec des informations supplémentaires suivant également les demandes.

Les comptes de notre association sont positifs au 31 décembre 2025.

Trésorerie à ce jour : 20735 € en compte courant, 10284 € en livret A, 219€ en compte actions.

Le Trésorier tient à rappeler que nous avons eu volume de réservation des stands de 21500 en préparation du salon 2026.

5122€ ont été virés sur le livret A.

En 2026, nous ne paierons pas de cotisation bancaire car nous sommes maintenant adhérents de YAPLA.

Le budget prévisionnel 2026 à l'équilibre est présenté ; le budget prévoit en particulier 64000€ pour le salon et 2000€ pour les frais d'honoraires huissiers et avocats.

- **Votes**

6 pouvoirs et 13 présents ; le quorum est atteint.

Le président demande d'ouvrir les votes concernant le rapport moral et d'activité ainsi que financier.

- Le bilan moral est voté à l'unanimité des participants.

- Le bilan financier est voté à l'unanimité des participants.

L'assemblée approuve donc à l'unanimité le rapport moral et d'activité ainsi que financier et donne quitus au Trésorier.

Il poursuit en précisant que le bureau avait été élu en 2025 ; nous devons procéder au renouvellement d'un tiers des membres du CA.

Pour rappel chaque président de clubs du CCM31 est élu au conseil d'administration, il peut désigner un de ses membres qui représentera son club au CA .

Le président fait appel à candidature sachant que nous avons reçu des procurations :

Le renouvellement des membres est le suivant :

- Membres sortants : Alain Boulanger, Jean Pierre Jenn, Philippe Massip, Jean Luc Flamand, Laurent Vallée, Roger Buisson, Patrick Duranthon, Jean Marc Alquier, Jean Claude Miquel, Jean Marc Cambon, Thierry Lamon.

Jean Claude Miquel, Michel Milan, Thierry Lamon ne se représentent pas

Les candidats entrants sont élus à l'unanimité par cette assemblée.

Membres du Conseil d'Administration 2026:

Alain Boulanger, Daniel Bonnet, Jean Pierre Jenn, Philippe Etienne, Claude Prat, Philippe Massip, David Gourong, André Anglade, Jean Luc Flamand, Laurent Vallée, Philippe Misset, Roger Buisson, Serge Cambon, Michel Escudero, Christophe Ginesty, Jean Luc Bayre, Jean Marc Frangere, Patrick Duranthon, Jean Marc Alquier, Jean Marc Cambon, Philippe Ayzac, Serge Mateu, Tony Del Puerto. Patrick Antosanti, Nicolas Zaimèche.

Après échanges et concertation du conseil d'administration, Laurent Vallée est élu secrétaire adjoint,

-Voici donc le nouveau bureau ci-dessous :

Président : Jean Pierre JENN

Vice-président : Serge CAMBON

Secrétaire : Philippe AYZAC

Secrétaire adjoint : Laurent VALLEE

Trésorier : Daniel BONNET

Trésorier adjoint : Philippe MASSIP

- **Décisions**

- Le CA vote à l'unanimité la préparation du salon pour 2028.

Le président indique à tous les membres de collecter les bouchons de bouteille pour fabriquer les jetons du salon avec le matériel de recyclage et de presse de Team River Clean.

Projets 2026 :

- Forum des associations le 6 septembre à Muret
- Journées de nettoyage le 13 juin et le 17 octobre
- Journée des bénévoles aux Bonnets probablement les 7 ou 14 ou 21 novembre, à définir en fonction du calendrier définitif des Bonnets.
- Laurent Vallée fera le relais pour passer les informations des opérations de nettoyage 2026 (Vicdessos, etc...)

FIN DE SEANCE à 22h00 heures avec un verre de l'amitié.

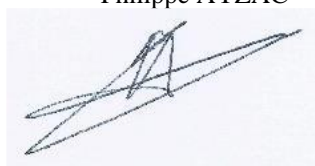
Le président

Jean Pierre JENN



le secrétaire

Philippe AYZAC



Collectif clubs mouche 31 : Association loi 1901. Membre d'ANPER TOS et FNE OP

Siège : 1 avenue de l'Europe 31600 MURET. mail : collectifmouches31@orange.fr

Adresse postale : 615 route de Revel 31450 Odars